



Je loue une partie de ma maison en meublé , et le locataire ne pa

Par **caraibe**, le **13/06/2013** à **19:05**

bonjour je loue une partie de ma maison en meublé , le locataire ne paie plus dans le loyer les charges telles que l'eau l'électricité sont comprises dedans au forfait ai je le droit de lui couper ?

Par **Boud**, le **16/06/2013** à **00:19**

Bonsoir,

Avant d'envisager des mesures extrêmes, qui sont par ailleurs illégales, avez vous essayé de discuter avec votre locataire? Peut être est il en difficulté passagère? Peut être qu'un étalement de ces dettes peut l'aider à les honorer?

S'il est de mauvaise foi, résiliez le bail mais ne lui coupez pas l'eau et l'électricité, ça peut se retourner contre vous.